

LA CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN ILL BRUCHE

UN PROJET
DE TERRITOIRE,
UN TERRITOIRE
DE PROJETS

ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Je signe la charte du PNU Ill Bruche en tant qu' **ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

représentant la structure :

.....

Nom Prénom Qualité :

.....

Adresse :

.....

La structure adhère aux valeurs du Parc naturel urbain Ill Bruche, à sa démarche participative et s'engage sur au moins 6 des items suivants pour les années 201... à 201... :

- Découvrir la démarche et le territoire du PNU Ill Bruche avant d'y commencer un projet de manière à bien l'intégrer dans son environnement, son voisinage, son paysage, ainsi que dans la vie des quartiers et leur évolution ;
- Favoriser les déplacements actifs au sein et aux alentours du projet (ex. stationnement des vélos proche des entrées, maintien ou restauration de traversées piétonnes ouvertes au public ou aux résidents selon leur valeur stratégique) ;
- Contribuer au maintien de l'importance de la biodiversité du territoire du PNU Ill Bruche, en caractérisant son opération à « biodiversité positive » - plus de biodiversité à la fin du projet qu'au début (caractériser cela en proposant un projet avec un coefficient de végétalisation par surface supérieur à l'état initial et supérieur au seuil moyen local - cf. fiche technique) ;
- Contribuer au maintien de la richesse de la biodiversité du territoire du PNU Ill Bruche en préservant les espèces présentes, en plantant des essences locales, en intégrant la végétation et l'accueil de l'avifaune directement au bâti, en utilisant des matériaux bio-sourcés dont le bois (minimum de 40 dm³/m² de plancher dans les opérations neuves), en veillant à la diversification des espèces et des milieux naturels (cf. charte pour plus de biodiversité), à l'infiltration des eaux pluviales sur site ;

Apporter une attention spécifique aux clôtures : hauteur adaptée, matériaux bio-sourcés, transparence et ouverture visuelle sur le grand paysage, ouvertures dans les clôtures pour permettre le passage de la petite faune, végétalisation variée à floraison étalée sur la saison, et à strates étagées (herbacée, arbustive et arborée) ;

Prévoir des espaces de plantations nourricières et des sites de compostage faciles à gérer ;

Viser la sobriété énergétique et assurer 30% des besoins énergétiques du bâtiment sous la forme d'énergie renouvelable ;

Proposer, animer ou participer à des visites de sites et de chantier exemplaires d'un point de vue biodiversité et énergie positive ;

Jouer le jeu du collectif et du 'participatif', du culturel et de l'artistique pour enrichir son projet ;

Contribuer à la création d'un label PNU des aménagements.

Rester informé du programme et des travaux du PNU Ill Bruche de Strasbourg aux adresses E-Mail suivantes :

.....

Date et signature :

La structure, en tant que signataire de la charte du PNU Ill Bruche, et sous réserve de l'autorisation du Conseil des acteurs du PNU et de la Ville de Strasbourg pourra utiliser le logo du PNU Ill Bruche de 201... à 201....

